

## L'APEL DU HUIT EN ACTION ! ÉTÉ 2022

Chers membres de l'APEL du Huit.

Les membres du conseil d'administration de votre association vous souhaitent un bel été, tout en vous invitant à respecter les bonnes pratiques à adopter sur l'eau et aux abords du lac.

Encore cette année, les dossiers n'ont pas manqué. En voici un aperçu.

### **Le myriophylle à épis**

Poursuivre la lutte contre le myriophylle est sans contredit le dossier le plus important, compte tenu des impacts que cette plante exotique envahissante peut avoir sur la santé et l'avenir de notre lac. La récolte de l'année dernière a été, pour 12 jours d'arrachage, de plus 2 500 livres !

L'opération d'arrachage de cette année a débuté le 4 juillet. Elle se déroulera sur 3 semaines : les semaines du 4 juillet, 11 juillet et 15 août. On vous demande de ne pas vous approcher des plongeurs du RAPPEL et de leur ponton pour ne pas nuire aux opérations et à leur sécurité. Après une courte visite dans la Baie du Sacré-Cœur pour un entretien préventif, les efforts des plongeurs vont se concentrer à l'entrée de la Baie des Bouleaux, là où on retrouve les grands herbiers de cette plante.

Un merci particulier à la municipalité d'Adstock pour son appui financier important dans la lutte que nous menons. Sans elle, les opérations d'arrachage seraient de moindre envergure, et de beaucoup. Merci aussi à notre IGA St-Pierre qui participe aux repas de l'équipe des plongeurs. C'est très apprécié.

Vous êtes nombreux à avoir remarqué la présence d'une autre plante envahissante dans plusieurs secteurs du lac. Il s'agit du **Potamot zostériforme** qui est une plante aquatique indigène présente dans les lacs du Québec. Malheureusement, sauf exceptions, il n'est pas possible pour des organismes comme l'APEL ou le RAPPEL d'obtenir de la part des autorités gouvernementales les autorisations nécessaires pour procéder à son arrachage.

On vous demande donc de ne pas circuler entre la rive et les bouées si ce n'est pas nécessaire et de vous éloigner des herbiers qui sont parfois au-delà des bouées.

## **Les sédiments**

Le contrôle des sédiments vers le lac est une autre priorité de votre association. Il est important de cesser de nourrir en nutriments les plantes aquatiques, alors qu'on met des efforts énormes pour les contrôler. (Surtout pas d'engrais, ne pas brasser les sédiments avec vos embarcations dans les secteurs peu profonds, prendre soin de votre bande riveraine en la naturalisant, installer des mesures de protection adéquates et suffisantes pour contenir les sédiments si vous exécutez des travaux de remaniement des sols, etc.).

En 2022, trois projets devraient se réaliser :

### **1. Rang de la Chapelle**

Après plusieurs années de démarches auprès de la municipalité, le rang de la Chapelle, dans sa partie gravelée, sera refait entièrement avec un matériel approprié, les fossés seront enrochés et des mesures afin de diminuer la vitesse de l'eau seront prises. Présentement, le matériel de cette route par fortes pluies se jettent directement dans le lac. Il s'agit de la plus grande source en sédiments dans le lac.

### **2. Presqu'Île**

L'Association de la Presqu'Île a entrepris des travaux dont certains visent le contrôle des sédiments. L'APEL du Huit soutient ce projet en accordant une aide financière pour, notamment, la réalisation d'un puit à sédiments.

### **3. Place Idéale**

L'Association de Place Idéale entend également réaliser un projet visant à contrôler l'apport de sédiments dans le secteur de la côte à « Verroneau ». L'APEL va aussi contribuer financièrement à ce projet important pour la santé du lac.

## **Le débarcadère**

L'installation d'un nouveau système au débarcadère du rang des Campagnards, réclamée par plusieurs afin d'assurer un meilleur contrôle des entrées au lac en vue de mieux le protéger, a exigé beaucoup de travail de la part des personnes qui s'en sont chargées l'hiver et le printemps derniers, de la planification et de la réalisation de cet important projet.

Son implantation s'est bien déroulée, malgré quelques ajustements qu'il a fallu apporter dans les premières semaines d'opération. Le système est maintenant pleinement fonctionnel.

### **L'installation des bouées**

Comme plusieurs ont sans doute été en mesure de le constater, nous avons augmenté substantiellement le nombre de bouées, en particulier dans le secteur de la Baie des Bouleaux.

Bref, nous avons installé cette saison 21 grandes bouées chandelles, dont 7 spécifiquement pour le myriophylle; 14 grosses bouées rondes, dont 9 de couleur rouge, signalant la présence de hauts-fonds, et 5 bouées riveraines blanches avec mât, dotées d'un drapeau en métal indiquant le myriophylle. Enfin, 25 bouées rouges de périmètre ont été installées. Au total, c'est 60 bouées !

### **Le barrage**

Notre barrage est en fin de vie. Il demeure néanmoins sécuritaire pour le moment. Il devra cependant être remplacé au plus tard en 2025. À l'invitation de la municipalité, des représentants du conseil d'administration, accompagnés de notre responsable du fonctionnement de l'actuel barrage, ont participé à 3 réunions en présence de l'expert chargé du projet et de représentants de la municipalité.

À la suite de ces rencontres, l'ensemble des résidents du lac ont été conviés en juin par la municipalité à une présentation du projet et des scénarios possibles. La solution retenue consistera à aménager un barrage par enrochement, beaucoup plus naturel et moins cher aussi. Ce projet est éligible à une subvention gouvernementale et le résiduel serait assumé par l'ensemble de la municipalité. D'ici là, des sondes ont été installées pour mesurer les variations en continu des niveaux de l'eau et de la pression atmosphérique pour les deux prochaines années. Ceci permettra d'établir le niveau de l'eau du lac pour le futur barrage. À suivre.

### **La cotisation annuelle 2022**

La cotisation annuelle à l'APEL du Huit demeure à 40 \$. Les personnes qui se sont procuré une clé électronique pour le débarcadère ont déjà payé ce montant.

Pour les autres, l'APEL va, d'ici quelques semaines, vous transmettre un avis de cotisation par courriel, ou par la poste, avec les informations nécessaires pour procéder au paiement de celle-ci.

Mes meilleures salutations à toutes et tous.

En terminant, n'oubliez pas de nous suivre sur :

- notre page Facebook Les résidents du lac du Huit
- notre site Web : <https://www.apelduhuit.com>

François Côté

Président de l'APEL du Huit